

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE  
COMMUNE D'AMBILLOU

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE D'AMBILLOU

L'an deux mil vingt-cinq, le 07 novembre, à 19h, le Conseil Municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Bruno CHEUVREUX, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 31 octobre 2025.

*Effectif légal du conseil municipal : 19*

*Nombre de conseillers en exercice : 19*

Etaient présents 12	CHEUVREUX Bruno, CARRE Lucette, BARRIER Charles, BOCAGE Jean-Yves, RICHARD Pascal, TOUCHARD Valérie, BRAUD Santiana, CHENEAU Céline, BIZARD Bernadette ( <i>arrivée au point 2025-037</i> ), DELAUNAY Jennifer, HEMOND Sylvie DELETANG Claude	
Etaient Absents 7	BETTE Thierry, <i>Absent</i> MARECHAL Marielle, <i>Excusée</i> MICHAUD Jean-Claude, <i>Absent</i> ROZO Emmanuelle, <i>Excusée</i> BROSSARD Angéline, <i>Excusée</i> TEIXEIRA Garry, <i>Excusé</i> SUZANNE Julie, <i>Excusée</i>	-- -- -- <i>Pouvoir à BARRIER Charles</i> <i>Pouvoir à CHENEAU Céline</i> <i>Pouvoir à BOCAGE Jean-Yves</i> --

**Votants : 15**

*La séance a été déclarée ouverte à 19h.*

*Le Président ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-15 du CGCT, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.*

Santiana Braud a été désigné pour remplir cette fonction

**Ordre du jour de la séance**

**Délibérations :**

2025-035 : Adoption du procès-verbal de la séance précédente

2025-036 : Compte-rendu des décisions du Maire, prises par délégation

2025-037 : Demande de subvention Régionale pour l'accessibilité des arrêts de car situés rue Principale

2025-038 : Vente de matériel inutilisé : fixation de prix de vente

**Informations diverses**

- Rapport du contrôle de concession d'électricité 2023
- Location des salles municipales : mise en place d'un chèque d'arrhes en cas d'annulation de réservation.
- ...

## 2025-035 – Adoption du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 10 octobre 2025 a été diffusé à l'ensemble des conseillers municipaux.

Le Maire demande si les conseillers ont des observations à formuler.

En l'absence d'observations,

### Après délibération, Conseil Municipal décide par 14 voix :

- **D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance du 10 octobre 2025.
- **DE PROCEDER** à la signature de celui-ci par les personnes concernées

## 2025-036 – Compte-rendu des décisions du Maire, prises par délégation

Conformément à l'article L 2122-23 du CGCT, le Maire rendra compte des décisions prises dans le cadre de sa délégation, accordée par le Conseil Municipal le 05 juin 2020.

### Après délibération, le Conseil Municipal décide par 14 voix

- **DE PRENDRE ACTE** du compte rendu des décisions ci-dessous.

N° de la Décision	Nature de la décision	Information au Conseil
2025-D084	Signature d'un devis pour la réparation d'une fuite d'eau au Centre de Loisirs pour une somme de 360 € TTC	07/11/2025
2025-D085	Signature d'un devis pour le remplacement d'une climatisation réversible à la garderie périscolaire pour une somme de 4 585,23 € TTC	07/11/2025
2025-D086	Signature d'un devis pour une somme de 1 620 € TTC pour le recyclage de 2 agents techniques sur des formations CACES	07/11/2025
2025-D087	Achat d'un manche à balais ergonomique (pour un agent ayant des TMS) pour une somme de 196,80 TTC	07/11/2025
2025-D088	Achat d'une shampoingnes (nettoyage de chaises en tissus) pour une somme de 249,99 TTC	07/11/2025
2025-D089	Achat de papier à en-tête pour une somme de 378 € TTC (5 ramettes)	07/11/2025
2025-D090	Achat de 60T de falun pour l'entretien des routes pour une somme de 1035,36 TTC	07/11/2025
2025-D091	Signature d'un devis pour une prestation de SPS dans le cadre des travaux de sécurisation de la Rue Principale pour une somme de 1050 € HT.	07/11/2025
2025-D092	Renonciation au droit de préemption sur le bien situé Chemin du Plessis – Parcalle AD 78	07/11/2025

## 2025-037 – Demande de subvention Régionale pour l'accessibilité des arrêts de car situés rue Principale

Dans le cadre des travaux d'aménagement qui vont être réalisés dans la Rue Principale, la Région Centre a informé la commune, qu'il était nécessaire de réaliser la mise en accessibilité des 2 arrêts de cars situés Rue Principale (Mairie et Château d'eau, dans les deux sens).

Des travaux complémentaires vont donc être réalisés.

Dans ce contexte, la Région Centre peut subventionner ces travaux à hauteur de 70% du montant HT des travaux.

À ce jour, l'estimation de ces travaux est de : 28 653,16 € HT.

(La Région Centre appliquera le taux de subvention sur 28 653 €).

### Après délibération le Conseil Municipal décide par 15 Voix :

- **D'AUTORISER** le Maire à demander une subvention à la Région Centre, afin de réaliser la mise en accessibilité des 2 arrêts de cars situés Rue Principale (Mairie et Château d'eau, dans les deux sens).
- **DE DEMANDER** à la Région Centre, l'autorisation de démarrer ces travaux d'accessibilité, avant la validation du projet par la Commission, compte tenu du planning déjà engagé.
- **D'AUTORISER** le Maire à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de cette délibération.

Le Maire informera le conseil municipal que du mobilier/matériel appartenant à la commune pourrait être vendu, n'étant plus utilisé.

Ce matériel est actuellement stocké à la Mairie.

Pour le matériel le nécessitant, la sortie de l'inventaire a été réalisée.

Il s'agit d'un bureau avec petite étagère pour poser un ordinateur et d'un bureau « classique ».

**Après délibération, le Conseil Municipal décide par 15 voix :**

- **DE FIXER** les prix de vente de ces deux meubles comme suit :  
Bureau avec étagère pour poser un ordinateur = 30 €  
Bureau « classique » = 50 €
- **DE PRENDRE ACTE** qu'un titre de recette sera émis par acheteur afin d'encaisser les recettes

**INFORMATIONS DIVERSES**

**Logements de VTH**

Le Maire donne lecture d'un courrier reçu de VTH concernant la reprise de logements, dont les baux arrivant à échéance le 31 août 2026.

Le Maire précisera que seul les logements seraient repris (pas les caves).

Ce dossier va être étudié prochainement.

**Rapport de concession du SIEIL**

Charles Barrier fait un compte rendu du RA du SIEIL.

Kilomètres de réseau sur le Département =

8475 km de réseau. Lignes Haute Tension (HTA) 42 % en souterrain.

7 427 km de basse tension - 46 % d'enfouissement

Sur la commune : qualité d'alimentation : 3,7 % de clients mal alimentés (probablement Rue Fleurie)

Ce RA est consultable en Mairie sur demande.

**Location des salles municipales**

Il est prévu d'étudier la mise en place de chèque d'arrhes pour la location des salles.

En effet, trop d'annulation de dernière minute ne permettent pas de remise à la location.

>> Réunion de la commission association le 1er décembre 18h pour étudier le sujet.

**Association de Gym**

Demande de l'association de gym de mettre en place une semaine « multisports » pendant les vacances de février.

La demande serait d'utiliser la salle des fêtes pendant la durée de ce stage avec prêt de la cuisine dans laquelle les enfants cuisineraient.

>> Les élus souhaitent un complément d'informations (utilisation de la cuisine par les enfants ? notamment)

>> Il faudra également délibérer pour fixer un tarif de location à la semaine.

**Association Ambiboule**

Le Maire évoque un rendez-vous qui s'est déroulé au sujet du local d'Ambiboule. Différents points ont été évoqués.

**PLUI**

Le Maire informe le Conseil que plusieurs réunions se sont déroulées sur ce transfert de compétence.

Le Maire évoque le rôle de la commune dans la gestion de son PLU, dans le futur.

Autre question : comment seront représentées les communes ?

Réponse : *par deux personnes le Maire + 1 élu.*

Le Maire évoque les modifications au « coup par coup » et la réactivité de la structure gestionnaire.

Autre point : qui fait quoi ?

Quels seront les engagements budgétaires ?

Réponse : *La commune ayant révisé son PLU en 2023, elle ne devrait pas contribuer financement pour l'instant.*

Comment sera appliquée la loi ZAN ? Est-ce que les OAP seront respectées ?

## **Déménagement de la bibliothèque**

Déménagement fait. La bibliothèque provisoire est installée dans le groupe scolaire.

## **École**

Nouveau jeu de cour installé chez les maternelles.

Exercice PPMS sur le temps de cantine fait. Quelques ajustements sont à prévoir.

## **Cimetière**

La commission cimetière s'est réunie en Mairie afin de réfléchir à une éventuelle végétalisation de l'ancien cimetière.

## **Cérémonie du 11 novembre**

Rendez-vous à 11h place de la MAIRIE.

Un vin d'honneur sera servi à la salle de fêtes.

Lucette Carré demande l'aide de volontaires.

## **Vœux du Maire**

11 janvier 2025 à 10h30

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15**

Le Secrétaire de Séance Santiana Braud	Le Maire, Bruno Cheuvreux
---	------------------------------